



OFFRE D'EMPLOI MANŒUVRE

(1 POSTE À L'ANNÉE - 36 HEURES/SEMAINE)

Description :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le manœuvre réalise et exécute tous les travaux requis pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux tout en procédant à la surveillance, l'entretien et la réparation des édifices, des espaces verts et de la voirie municipale.

Tâches et principales responsabilités :

1. Effectuer l'entretien général des bâtiments municipaux
2. Effectuer tous les travaux d'entretien (normal et préventif) nécessaires au bon fonctionnement du réseau routier
3. Agir à titre d'aide sur différents véhicules motorisés
4. Effectuer la tonte des pelouses des espaces verts ainsi que l'entretien des platebandes fleuries de la municipalité
5. Balayer les trottoirs, les allées et les stationnements
6. Effectuer toutes autres tâches qui rencontrent son mandat

Qualifications et exigences :

1. Diplôme d'études secondaires ou une équivalence ou un relevé de notes attestant la réussite du cours de mathématiques de 4e secondaire;
2. Carte ASP Construction (constitue un atout);
3. Permis de conduire valide de classe 5.

Type de poste :

Emploi permanent à raison de 36 heures/semaine (du lundi au jeudi de 07h00 à 16h00 et le vendredi 07h00 à 11h00).

Échelons salariaux débutant à 22,18\$ l'heure.

La Municipalité de Saint-Casimir offre aussi une gamme complète d'avantages sociaux (REER et assurance collective)

Qualités recherchées :

Habilités manuelles, polyvalence, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'équipe.

La personne retenue doit être disponible pour travailler le soir et les week-ends (sur appel).

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 août 2023 16h00 à la Municipalité de Saint-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : info@saint-casimir.com

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



OFFRE D'EMPLOI AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (28H/SEMAINE)

Les Municipalités de **Saint-Casimir** et de **Saint-Thuribe** sont présentement à la recherche d'une personne dotée d'excellentes habiletés relationnelles, avec une certaine expérience en mobilisation et promotion, en plus d'un fort intérêt pour l'organisation d'événements, la participation, la concertation et la diffusion d'information auprès de chacune de ces communautés.

Sous l'autorité du comité de l'entente intermunicipale et des directeurs généraux de chacune des municipalités, le ou la titulaire participe notamment à la mise en œuvre du plan d'action issu de la Planification stratégique de développement 2023-2027 de la Municipalité de Saint-Casimir et des orientations de développement de la Municipalité de Saint-Thuribe.

Tâches et responsabilités :

- Réaliser le plan d'action issu de la Planification stratégique de développement de la Municipalité Saint-Casimir;
- Réaliser les orientations de développement de la Municipalité de Saint-Thuribe;
- Participer à la planification, à l'organisation, à la promotion et au suivi des divers projets des Municipalités;
- Recueillir et analyser les informations reliées aux différents mandats;
- Préparer et assurer le suivi des rencontres avec le comité de suivi de la planification stratégique;
- Procéder à la réalisation du plan d'action de la Politique familiale municipale/Municipalité Amis des Enfants (MAE) et de la politique Municipalité Amis des aînés (MADA) de chacune des Municipalités;
- Animer et mobiliser le milieu (informer, consulter, concerter et susciter la participation citoyenne);

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 août 2023 16h00 à la Municipalité de Saint-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : info@saint-casimir.com

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

- Être en interaction et favoriser les liens de communication entre les municipalités et les différents intervenants, notamment les organismes du milieu, les citoyens et les médias sociaux;
- Soutenir les municipalités dans la production de documents relatifs aux dépôts de demande d'aide financière;
- Assurer le suivi et le contrôle financier, ainsi que la reddition de compte en lien avec les différents projets;
- Assumer toute tâche connexe.

Profil des compétences :

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle en développement régional, en gestion de projets ou dans un domaine connexe OU diplôme d'études collégiales en développement communautaire et 3 années d'expérience pertinente;
- Être prêt à se déplacer dans les municipalités et être disponible pour des rencontres le soir;
- Sens politique, diplomatie, dynamisme, entregent, polyvalence et disponibilité;
- Capacité de travailler en équipe et en partenariat;
- Capacité de gérer différents projets simultanément;
- Esprit d'initiative, organisation et leadership;
- Autonomie, loyauté et esprit d'analyse;
- Démontrer des habiletés en communication orale et écrite;
- Connaissance de la dynamique socio-économique des Municipalités de Saint-Casimir et de Saint-Thuribe.

Type de poste :

Emploi à raison de 28 heures/semaine (20 heures à Saint-Casimir et 8 heures à Saint-Thuribe);
Échelons salariaux entre 23.11\$/heure et 26.48\$/heure;
La Municipalité de Saint-Casimir offre aussi une gamme complète d'avantages sociaux (REER et assurance collective).

In Memoriam



**Merci pour
votre don!**



Fondation des
services santé et
sociaux de Portneuf

700, St-Cyrille,
St-Raymond G3L 1W1
418 337-3658
Site Web : www.fsssp.ca

**URGENT
RECHERCHONS!**



**Le Domaine Notre-Dame est
en période de recrutement :**

**AIDE CUISINIER
PLONGEUR
PRÉPOSÉ(E) À LA CAISSE
ENTRETIEN MÉNAGER**

IDÉAL POUR ÉTUDIANT ET/OU RETRAITÉ

Faire suivre votre CV par courriel à :
info@domainenotredame.com
ou par courrier:
Le Domaine Notre-Dame
83, route Grand-Capsa
Sainte-Catherine-de-la-J.-C.,
Qc, G3N 1P6

**AVIS PUBLIC
TAXE SCOLAIRE**

Le **Centre de services scolaire de Portneuf** vous informe que l'envoi des comptes de taxe scolaire est le 21 juillet 2023 et que la date d'échéance est le **21 août 2023**.

Pour l'année scolaire **2023-2024**, couvrant la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**, le taux de taxe sera de **0,09730 \$** du 100 \$ d'évaluation imposable.

Chaque unité d'évaluation a droit à une **exemption de taxe scolaire sur ses premiers 25 000 \$ d'évaluation**. Si votre propriété est évaluée à 25 000 \$ ou moins, vous ne recevrez pas de facture pour celle-ci. Cependant, vous pourrez consulter et imprimer votre facture à 0 \$ ainsi que vos factures des 3 dernières années à partir sur notre site Internet.

Consultation de la taxe scolaire en ligne

Le montant de la taxe scolaire annuelle peut être consulté en accédant à notre site Internet www.cssportneuf.gouv.qc.ca en cliquant sur le lien **Taxation scolaire** de la section **Accès rapide** et sur le lien **Accès pour le contribuable**. Notez que les arrérages ne s'affichent pas sur la facture visionnée à partir du site Web.

Lorsque le montant de la taxe scolaire de l'année courante est égal ou supérieur à 300 \$, il peut être payé en deux versements égaux, à la condition que le 1^{er} versement ait été effectué dans les délais requis. Autrement, le solde total du compte devient immédiatement exigible et il n'est plus possible de choisir de payer le compte en deux versements. Aucun relevé de compte ne sera expédié pour le 2^e versement dont la date d'échéance est le 19 novembre 2023.

MODES DE PAIEMENT :

- par la poste en utilisant l'enveloppe de retour jointe;
- dans la plupart des institutions financières (Internet, guichet, comptoir).

Notez qu'il n'est pas possible de payer directement à nos bureaux.

Si vous n'avez pas reçu votre compte le 7 août 2023, veuillez communiquer avec le service de la taxation scolaire au **418 285-2600 poste 2**.

Nouveau propriétaire ou changement d'adresse

Tout changement d'adresse ou de propriétaire doit nous être communiqué par courriel à taxescolaire@cssportneuf.gouv.qc.ca. Il est de la responsabilité de chaque contribuable de s'assurer que la taxe scolaire de sa propriété soit payée à l'échéance, car toute facture échue porte intérêt.

Les heures d'ouverture du service sont de 8h30-12h00 et 13h00-16h00, lundi au vendredi.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF
499, ROUTE 138, SUITE 206
DONNACONA (QUÉBEC) G3M 0A9

Centre
de services scolaire
de Portneuf
Québec

 **Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature

**OFFRE D'EMPLOI
Poste permanent**

Inspecteur/inspectrice en bâtiment et environnement

Située à 45 minutes de Québec et de Trois-Rivières, la ville de Saint-Marc-des-Carières est reconnue comme pôle local de commerces et de services. Avec une population de 3 000 habitants, elle est la première municipalité d'importance démographique de l'ouest de la MRC de Portneuf. Elle agit à titre de Ville responsable d'une entente intermunicipale en urbanisme pour 4 municipalités locales. Elle souhaite combler un poste d'inspecteur/trice en bâtiment et environnement.

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité de la directrice du service d'urbanisme, le/la titulaire aura la charge d'appliquer la réglementation d'urbanisme ainsi que des lois et règlements sur le territoire des municipalités desservies : Saint-Marc-des-Carières, Saint-Alban, Saint-Thuribe et Saint-Léonard-de-Portneuf. Elle aura également à accompagner les promoteurs et citoyens désirant réaliser des projets variés.

Sans être limitative, le/la titulaire aura à :

- Analyser les demandes et délivrer des permis et certificats tout en s'assurant de leur conformité à la réglementation municipale et provinciale;
- Répondre aux demandes d'information des citoyens, des promoteurs et autres relativement à la réglementation applicable;
- Effectuer des tournées d'inspection du territoire des municipalités desservies, voir au respect des règlements d'urbanisme et autres applicables;
- Compléter les formulaires administratifs reliés à l'émission des permis ou des certificats;
- Aider à la rédaction des avis/constats d'infraction, les rapports administratifs demandés par le conseil municipal, le comité consultatif d'urbanisme ou le directeur général/greffier-trésorier;
- Animer les rencontres du comité consultatif d'urbanisme;
- Informers son supérieur des besoins de modifications à la réglementation d'urbanisme ;
- Recevoir, vérifier et donner suite aux plaintes formulées par les citoyens ou autres;
- S'assurer de l'application de la loi sur la protection du territoire agricole, la qualité de l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme et autres lois/règlements applicables;
- Proposer des améliorations aux formulaires et aux procédés de travail en lien avec les responsabilités en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'urbanisme;
- Assurer d'un excellent service à la clientèle.

Conditions offertes

- Poste syndiqué à temps plein (35 heures/semaine selon l'horaire par municipalité);
- Rémunération selon la grille salariale 2023 (24,78 à 30.97\$/h);
- Gamme d'avantages sociaux et contribution de l'employeur.

Exigences

- Détenir une formation collégiale en urbanisme/aménagement du territoire ou une AEC en Inspection municipale en bâtiment et environnement;
- Posséder au moins un (1) an d'expérience combiné à une ou des formations en lien avec l'emploi;
- Être prêt à se déplacer pour offrir les services aux municipalités de l'entente intermunicipale;
- Excellente capacité d'écoute et grande habileté relationnelle;
- Excellente connaissance de la suite Office et de PG-Accès Territoire;
- Bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Sens du service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie et de jugement;
- Disposer d'un véhicule et d'un permis de conduire de classe 5.

Candidature
La Ville accueille en continu les candidatures. Faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt à l'adresse courriel suivante : dg@villestmarc.com. Seules les candidatures retenues seront contactées. L'offre d'emploi sera fermée une fois comblée.

 **Suivez nos CONCOURS!**
www.courrierdeportneuf.com

LES GÉANTS DU WEB RÉDUISENT NOTRE VISIBILITÉ!
Pour rester informés, consultez votre journal chaque semaine,
abonnez-vous à notre infolettre et visitez notre site Web!

COURRIER.com
DE PORTNEUF